



Procès-verbal de l'Assemblée Générale

12 novembre 2024, 19H

Salle communale de
Confignon

Présents comité	Hélène FRAN CART (HF), Anh Dung NGUYEN (ADN), Maria OPAZO (MO), Xavier PORTELA (XP), Julie RIEDER (JR)
Invités	-
Convoqués	Membres du Club
Nbre de présents	17
Majorité en cas de vote	9
Nbre d'excusés	5
Procès-verbaliste	Maria Opazo

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 21 novembre 2023	2
2. Rapports sur l'activité de la saison écoulée	2
3. Approbation des rapports	3
4. Élection des membres du comité	3
5. Nomination des vérificateurs de comptes	3
6. Fixation des prix des cotisations	3
7. Nomination de membres d'honneur	3
8. Propositions individuelles et divers	4

19H00, JR ouvre la séance. Elle souhaite la bienvenue aux membres présents à cette Assemblée générale du 12 novembre 2024.

Elle remarque que l'assemblée a été convoquée dans les délais et qu'elle peut valablement délibérer. Elle passe à l'ordre du jour.

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 21 novembre 2023

JR demande si la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale est souhaitée. La lecture du PV n'étant pas demandée, elle questionne l'assemblée quant à son acceptation. La réponse positive est unanime (17/17) ; le PV 2023 est accepté.

2. Rapports sur l'activité de la saison écoulée

Les responsables prennent chacun la parole pour faire un résumé de leur rapport avant validation.

- Rapport du trésorier

HF procède à la lecture du rapport du trésorier. L'exercice 2023 présente un bénéfice de CHF 610.82.

Les points importants à relever sont : l'augmentation des liquidités, la fin de l'amortissement des lumières., une légère diminution des coûts et le montant des cotisations en augmentation.

- Rapport des vérificateurs des comptes

La vérification des comptes a été effectuée par Julie Francart et Céline Pasquier.

Julie effectue la lecture du rapport des vérificateurs des comptes avec recommandation de valider les comptes et de donner décharge au Comité.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité (17/17) par l'assemblée et décharge est donnée au Comité.

- Rapport évènements

MO procède à la lecture du rapport des événements de la saison.

Elle note que cette année la sortie hors saison a été annulée au vu du faible nombre d'inscriptions. L'agenda 2025 sera transmis prochainement. Des idées pour des événements sont les bienvenues.

- Rapport commission technique

LR procède à la lecture du rapport relative à l'école de tennis ainsi qu'aux équipes interclubs.

En ce qui concerne les juniors, au total, 5 équipes inscrites aux Interclubs ; à relever qu'une équipe U12 a fini 1ère.

Maintien des activités avec la vachette parents-enfants notamment. Plus de monde sur les stages été et pâques, école fête de tennis et Geneva Open. Tous ces événements sont appréciés.

Au niveau des adultes, 5 équipes avec 35 personnes aux entraînements. On relève les bons résultats : Equipe dames monte en 2^{ème} ligue. L'équipe de 2^{ème} messieurs est montée en 1^{ère} ligue. Les équipes de 3^{ème} messieurs se maintiennent. L'équipe + de 45 reste en 2^{ème} ligue.

L'objectif est de garder ces divisions pour année prochaine.

Le Tournoi défi est arrêté car peu de matchs.

JR présente à son tour la partie du rapport relative aux tournois.

Le Tournoi Devillard a connu du succès avec 94 participants (+35 vs 2023) dont 5 juniors du club.

Pour les joueurs du Club, on note Amaru Barcellini qui a fini 2^{ème} en consolante U10 et Liam Stimoli qui a gagné la consolante U12.

Elle remercie les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement du Tournoi Devillard Kids ; notamment ceux qui reviennent régulièrement chaque année (Aurélien, Roger, Alix, Céline, Maria).

Ce tournoi s'est terminé par une remise des prix avec apéritif qui a été très appréciée.

Le tournoi junior et adultes a eu lieu en septembre sous le format tournoi interne qui ne compte pas pour les qualifications. Format à revoir pour l'année prochaine.

19 hommes : vainqueur Louis finaliste Arnaud

4 femmes : vainqueur Brigitte finaliste Carla

4 U10 : vainqueur Mahé Landry-Roesti finaliste Théo bigouret

3 U12 : vainquer Liam Stimoli finaliste Adrian Jaquet

5 U16 : vainqueur Victor Jaquet finaliste Elias Janin

3. Approbation des rapports

Les rapports sont validés à l'unanimité des membres présents (17/17).

4. Élection des membres du comité

La démission d'Anh-Dung en tant que membre du Comité est annoncée. Il fera la transition pour la facturation en attendant de trouver quelqu'un pour le remplacer. Un appel sera fait à tous les membres et parents des juniors.

Anh-Dung est vivement remercié et un cadeau lui est remis ; son travail auprès du Comité a été très apprécié.

Tous les autres membres du comité actuel se représentent pour une année, comme suit :

- Hélène Francart : Responsable financière
- Maria Opazo : Evènementiel
- Javier Portela : Communication, sponsoring, webmaster
- Julie Rieder : Commission technique
- Louis Robert : Cours et Commission technique

Le comité est validé à l'unanimité (17/17).

5. Nomination des vérificateurs de comptes

Julie Francart et Céline Pasquier sont remerciées pour le travail effectué lors de la vérification des comptes 2023.

Elles se proposent à nouveau pour la vérification des comptes du prochain exercice.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents ; ainsi, les vérificateurs aux comptes seront :

2 vérificateurs : Céline Pasquier et Julie Racovita

1 remplaçant : Roger Roulin

Il est noté que lors de la prochaine AG, 2 nouveaux vérificateurs devront être élus ; Julie et Céline auront effectué 2 mandats et ne pourront pas se représenter. Christian Schmidt se propose déjà pour l'année suivante.

6. Fixation des prix des cotisations

Le prix des cotisations ne change pas pour 2025.

7. Nomination de membres d'honneur

Pas de proposition de nomination de membres d'honneur

8. Propositions individuelles et divers

Juliette Blanc propose une idée d'événement pour la prochaine sortie hors saison : initiation au padel. Cette proposition sera étudiée en Comité.

Il est noté que Céline Portela et Deng Ziegenhagen ne sont plus membres du Comité. Leur droit de signature sur le compte du club à la Banque Raiffeisen devra être radié.

La séance est clôturée à 19h45.



Maria Opazo



Julie Rieder